

# ESPÈCES EXOTIQUES *Envahissantes*

Une espèce animale ou végétale est qualifiée **d'exotique envahissante** ou **d'invasive** dès lors qu'elle est introduite dans un milieu hors de son territoire d'origine et qu'elle a des impacts négatifs écologiques, économiques et/ou sanitaires.

## Les origines des invasions biologiques

Depuis qu'il a développé le commerce avec l'agriculture et l'élevage, l'Homme est devenu le principal vecteur de déplacement des espèces animales et végétales sur la planète, volontairement ou accidentellement.

Avec le développement des empires coloniaux et des flottes de commerce, les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles marquent l'accélération et l'augmentation des introductions d'espèces exotiques.

À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, les jardins botaniques et d'acclimatation ont participé à la propagation de plus de 50% des espèces invasives.



Parmi toutes les espèces exotiques introduites d'un continent à l'autre, bon nombre se sont adaptées sans causer de dommage.

Certaines échappent au contrôle humain et deviennent invasives.



### Un phénomène qui s'amplifie et s'accélère en Europe.

Ces cinquante dernières années, ce phénomène d'invasion s'est développé de façon alarmante, favorisé par l'accélération des échanges internationaux et la multiplication des réseaux de transport, couplés à de multiples facteurs.

## Toutes liées aux activités humaines !

Réchauffement climatique

Dégradation des milieux

Urbanisation

Pollutions



EXOTIQUES & ENVAHISSANTES

# EXOTIQUES AQUATIQUES

## Les eaux douces

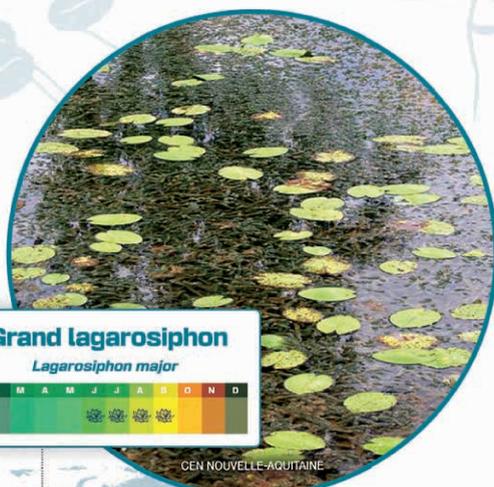
Echappées des bassins et aquariums, ou implantées volontairement, les plantes invasives aquatiques trouvent des conditions d'installations favorables dans nos eaux douces : rivières, ruisseaux, étangs et mares. Leur capacité de colonisation, le peu de prédateurs et leur meilleure résistance à certaines perturbations par rapport aux espèces autochtones favorisent leur prolifération.

### Quelques exemples

#### Les hydrocharitacées

Introduites pour agrémenter les aquariums, elles sont présentes sur le bassin de la Loire et sur presque toute la France.

Elles s'implantent et se développent dans les eaux stagnantes et courantes : plans d'eau, rivières, étangs, fonds vaseux. Ces espèces se disséminent facilement par fragmentation et bouturage des tiges.

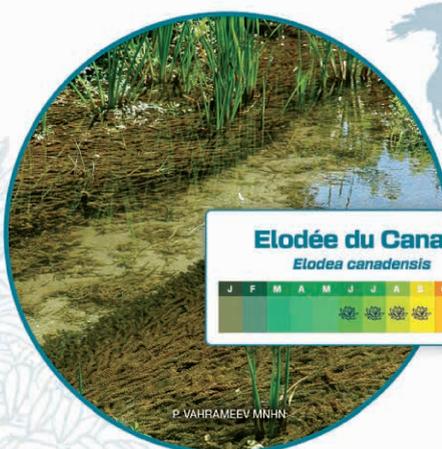


**Grand lagarosiphon**

*Lagarosiphon major*



CEN NOUVELLE-AQUITAINE



**Elodée du Canada**

*Elodea canadensis*

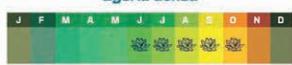


P. VAHRAMEEV MNHN



**Egérie dense**

*Egeria densa*



N. PIPET IIBSN

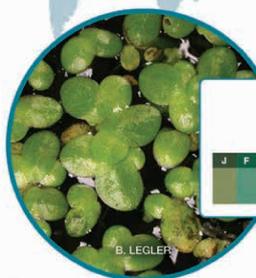


**Lentille d'eau minuscule**

*Lemna minuta*



E. DELBART



**Lentille à turion**

*Lemna turionifera*



B. LEGLER

#### Les lentilles d'eau exotiques

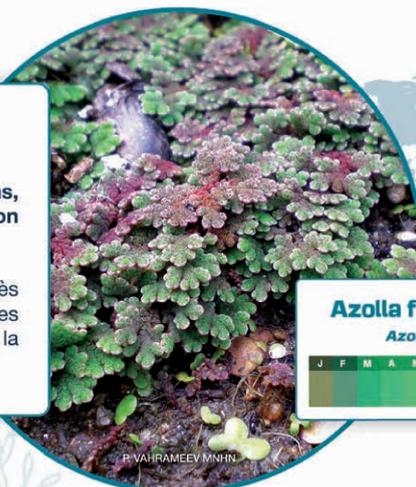
Disséminées par les animaux et l'Homme, elles concurrencent les espèces locales en envahissant les eaux calmes et stagnantes : plans d'eau, bras morts, rives, fossés en eau.

Couvrant rapidement les surfaces en eau et limitant ainsi la lumière qui ne parvient plus aux espèces implantées plus profondément, elles asphyxient progressivement les lieux colonisés, en particulier les mares où l'eau se renouvelle faiblement.

#### L'Azolla fausse-fougère

Cette fougère aquatique flottante échappée des jardins, est la star des bassins artificiels de par sa reproduction végétative très active et sa robustesse.

Une fois en milieu naturel, elle peut former des tapis très denses à la surface des mares, dans les fossés, sur les bords des étangs... et entraîner les mêmes dégâts sur la faune et la flore, que les lentilles d'eau exotiques.



**Azolla fausse-fougère**

*Azolla filiculoides*



P. VAHRAMEEV MNHN

EXOTIQUES & ENVAHISSANTES

# ENTRE TERRE ET EAU, *Les plantes amphibies invasives*

Sur les berges et dans les milieux aquatiques temporaires, à la faveur des crues et des étiages, arrivent de nombreuses espèces exotiques adaptées à ces conditions de vie variables.

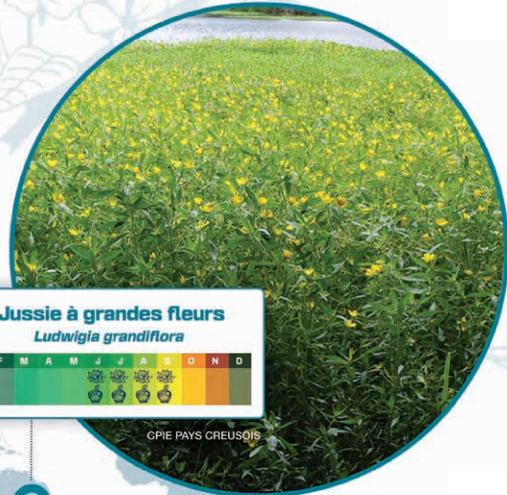
**Championnes du développement rapide,** elles entrent en compétition, de façon très inégale, avec les espèces locales. Le paysage des berges et des cours d'eau change alors du tout au tout...

## Les jussies aquatiques ou terrestres?

Coutumières des milieux aquatiques, ces belles plantes échappées de bassins se sont à présent adaptées aux terrains plus secs. Elles sortent des fossés et des rivières pour gagner les bords des champs humides.

Se disséminant autrefois seulement par bouturage, elles se multiplient à présent également par leurs graines, faisant fleurir leurs corolles jaune-soleil sur tout le territoire français.

Les deux espèces de jussies (à grandes fleurs et rampante) font l'objet d'une réglementation française, au regard des dommages écologiques et économiques qu'elles entraînent en comblant le milieu aquatique par une forte production de «litière».



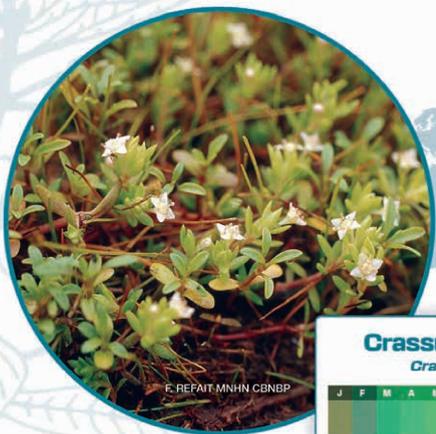
**Jussie à grandes fleurs**  
*Ludwigia grandiflora*



CPIE PAYS CREUSOIS



CPIE PAYS CREUSOIS



**Crassule de Helms**  
*Crassula helmsii*



F. REFAIT, MNHN, CBNBP

## La Crassule

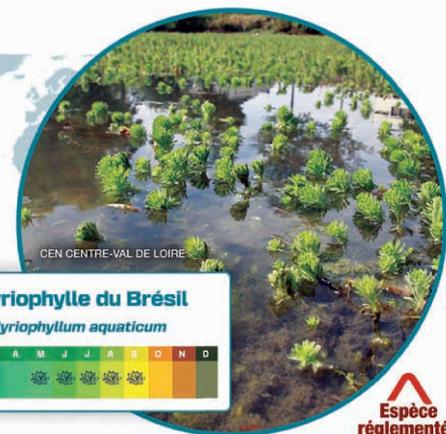
Cette plante effilée, qui peut atteindre jusqu'à 130 cm de long, se développe en tapis flottant dense et continu.

Se multipliant par fragmentation, en été, elle est facilement transportée par le courant qui l'amène des eaux stagnantes aux rives d'étangs qu'elle affectionne.

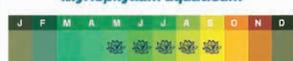
## Le Myriophylle du Brésil

Encore peu répandu sur le bassin de la Loire, ce cousin des myriophylles autochtones en diffère par ses tiges qui se dressent hors de l'eau. Pouvant atteindre 3 à 4 m de longueur et 5 mm de diamètre, elles portent de très nombreuses feuilles immergées.

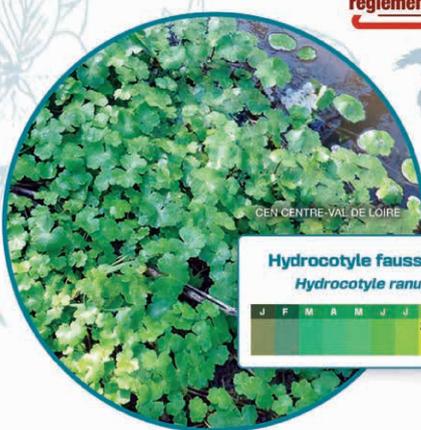
À croissance rapide, favorisé par des eaux riches en nutriments, il forme des tapis de verdure à la surface des zones stagnantes. La reproduction végétative par allongement et fragmentation des tiges est le seul mode de propagation connu de cette espèce.



**Myriophylle du Brésil**  
*Myriophyllum aquaticum*



CEN CENTRE-VAL DE LOIRE



**Hydrocotyle fausse-renoncule**  
*Hydrocotyle ranunculoides*



CEN CENTRE-VAL DE LOIRE



## L'Hydrocotyle fausse-renoncule

Plante à croissance très rapide : jusqu'à 20 cm par jour, elle décore de nombreux bassins de jardins. Capable de coloniser les fossés, les canaux, les étangs ou encore les lacs, elle dispose de tiges très cassantes lui permettant de se reproduire facilement par fragmentation.

Sa capacité à coloniser massivement et rapidement l'espace, entraîne une diminution de la quantité d'oxygène dissous dans l'eau.

# LES HABITATS TERRESTRES

## Revisités par de nouvelles espèces

Les champs, les forêts, les friches et autres milieux naturels terrestres, même s'ils sont inégalement colonisés, n'échappent pas aux mouvements de déplacement des espèces invasives.

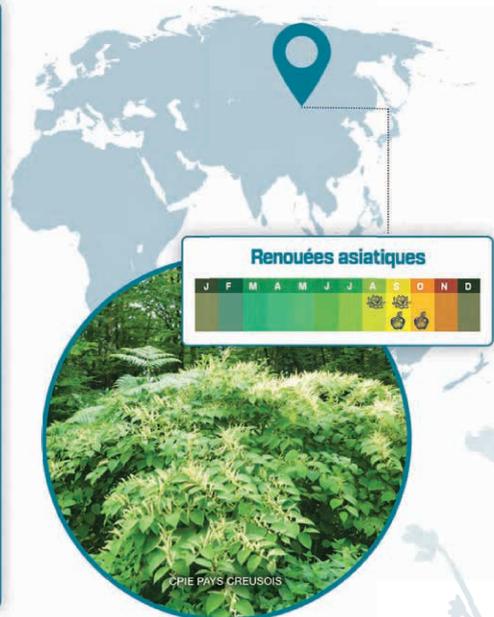
Si les prairies fauchées sont peu touchées, les milieux perturbés ou abandonnés, favorisent, en zone urbaine comme en zone rurale, l'introduction et l'extension des espèces envahissantes.

### Les renouées asiatiques

Ces belles herbacées peuvent atteindre des hauteurs impressionnantes : jusqu'à 4 mètres de haut ! Omniprésentes en ville comme à la campagne, on les retrouve le long de cours d'eau et plus généralement dans les milieux perturbés : bords de routes, friches, talus, fossés, parkings... et jusque dans les cimetières. Elles forment des herbiers denses monospécifiques et libèrent des toxines dans le sol qui inhibent la germination et le développement racinaire des plantes autochtones.

Particulièrement difficiles à éradiquer, elles possèdent un système rhizomateux important qui leur permet de former des réserves pour passer l'hiver. Leurs tiges et leurs racines se bouturent très facilement : un fragment de quelques centimètres sera en mesure de régénérer une plante entière, elles sont alors disséminées par les transports de terre contaminée et le fauchage des bords de routes.

Introduites comme plantes ornementales, fourragères et mellifères, ces belles vivaces font partie des plantes invasives les plus problématiques : elles figurent au «top 100» mondial.



Balsamine de l'Himalaya  
*Impatiens glandulifera*



Balsamine de Balfour  
*Impatiens balfourii*



### Les impatiens ou balsamines

Attrayantes avec leurs corolles pourpres, roses, blanches ou encore jaunes, formant des massifs denses et continus, elles colonisent généralement les milieux humides comme les bords de cours d'eau ou les zones alluviales et les zones déboisées. On les trouve également dans les fossés humides, les talus et les lisières de forêt.

Ces plantes annuelles se reproduisent essentiellement par production de graines qui, arrivées à maturité, sont dispersées par l'explosion des capsules qui les contiennent, les projetant jusqu'à une distance de 7 mètres. Chaque pied peut produire jusqu'à 2 500 graines capables de germer pendant 3 à 6 ans. Elles peuvent également se disperser par bouturage des tiges et des racines, qui comme les graines, peuvent être transportées par l'eau sur de grandes distances ; ces dernières ayant la capacité de germer dans l'eau.

### L'Érable négundo

De plus en plus présent sur les rives des cours d'eau du bassin de la Loire, cet arbre peut atteindre 25 mètres de haut. D'une croissance rapide avec des capacités de drageonnement et une production importante de graines facilement dispersées par le vent et l'eau, cet arbre ornemental, échappé des parcs et jardins de villes, est un concurrent redoutable pour les espèces rivulaires autochtones.

**D'autres espèces préoccupantes, couvrant une large gamme de milieux, envahissent les habitats terrestres :**

**Robinier faux-acacia**

**Paspale à deux épis**

**Raisin d'Amérique**

**Laurier palme**

**Vigne vierge**



# ANIMAUX INVASIFS

## Aux conséquences multiples

Des insectes aux mollusques, en passant par toute une gamme de vertébrés, le nombre d'introductions d'animaux exotiques ne cesse d'augmenter. Beaucoup d'espèces, introduites au cours des siècles passés, l'ont été volontairement, pour la pêche, la chasse, leur fourrure ou comme animaux de compagnie.

Certains animaux, échappés des parcs d'élevage ou relâchés intentionnellement, peuvent former des **populations** problématiques, avec parfois des **impacts importants**, non seulement écologiques, mais aussi sanitaires et économiques. Parmi ces espèces, quelques-unes présentes sur le bassin de la Loire font d'ores et déjà l'objet de plans de lutte spécifiques, intégrant des actions de surveillance, de contrôle et de régulation des populations...

### La Bernache du Canada

*Branta canadensis*

La colonisation de cette oie commence en France, à partir des années 1960. Depuis trente ans, elle accroît son aire de répartition et ses effectifs augmentent. Sédentaire ici, elle est maintenant présente dans tout le bassin de la Loire, avec des populations hivernales importantes.

Colonisant tous types d'habitats, elle occasionne des dommages aux cultures et aux espaces naturels, notamment par son piétinement et ses déjections. Agressive, elle peut également entrer en compétition directe avec des espèces d'oiseaux autochtones.



### La Grenouille taureau

*Lithobates catesbeianus*

Cette énorme grenouille mesure, adulte, jusqu'à 20 cm pour 800 g. Présente dans le grand sud-ouest de la France, où elle a été importée historiquement en 1968 pour orner un bassin, elle a également été introduite en Sologne dans les années 1990.

Très compétitive, avec un régime alimentaire très large, elle perturbe gravement l'équilibre des écosystèmes, avec un impact négatif sur les peuplements piscicoles et donc la pêche.

### Le Ragondin

*Myocastor coypus*

Importé massivement d'Argentine à partir de 1930, élevé pour sa fourrure, ce gros rongeur herbivore échappé des élevages, colonise la quasi-totalité du territoire français après une explosion démographique qui débute dans les années 1970.

Il occupe les eaux calmes des étangs, des marais... riches en végétation aquatique. Ses principaux impacts sur les milieux naturels sont le creusement des berges, la destruction d'habitats et la perturbation des communautés végétales.



Les espèces situées en limite de répartition du bassin de la Loire font l'objet d'une veille territoriale.

**D'autres populations présentes, mais moins répandues, sont gérées dans le but de contenir leurs effectifs et leur dispersion.**

Raton laveur



Cygne noir



Tortue de Floride



### MAIS AUSSI...

Ibis sacré

Rat musqué

Xénope lisse

Chien viverrin

Ouette d'Égypte

EXOTIQUES & ENVAHISSANTES

# UNE MENACE

## Pour la biodiversité

Les invasions biologiques sont considérées, à l'échelle mondiale, comme une des principales causes de la **perte de biodiversité** avec la perte et la dégradation des habitats naturels, la surexploitation, la pollution et les changements climatiques.

Celles-ci ont un **impact** non négligeable sur les **écosystèmes** et par voie de conséquence, sur la société humaine. Tous les milieux, aquatiques et terrestres, sont concernés, mais à des degrés variables. La prolifération des espèces invasives animales et végétales implique une série complexe d'interactions entre biologie et environnement. Si la plupart ne posent pas de problème dans leur pays d'origine, elles provoquent dans leur nouvel environnement des atteintes multiples de différents ordres.

### Compétition pour l'utilisation des ressources naturelles

Exemple des **écrevisses américaines** introduites, plus prolifiques et plus résistantes à la dégradation des biotopes que les écrevisses à pattes blanches, qu'elles concurrencent et dont les populations, sur de nombreux affluents de la Loire, ont disparu ou très fortement régressé.

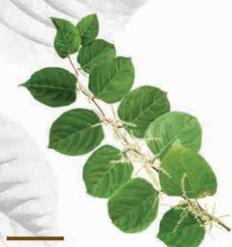


Fiche d'identification

**Nom : Ecrevisse de Californie**

*Pacifastacus leniusculus*

**Origine : Nord-Ouest d'Amérique du Nord**



Fiche d'identification

**Nom : Renouée du Japon**

*Reynoutria japonica*

**Origine : Chine, Corée, Japon et Sibérie**

### Appauvrissement de la diversité autochtone

Exemple de la **Renouée du Japon**, très invasive, dont la progression en taches monospécifiques, se fait toujours au détriment de la flore locale (herbacées notamment), mais également de certains vertébrés et surtout d'invertébrés, dont l'abondance chute en moyenne d'environ 40 % sur les cours d'eau inventoriés.

### Altération de la qualité de l'eau et du régime hydrique

Exemple des **jussies** qui dégradent la qualité de l'eau par le relargage de substances dans le milieu aquatique lors de la décomposition des plantes (nitrates, phosphates, matières organiques...) et qui, par leur consommation importante d'oxygène, provoquent par anoxie, une mortalité des poissons et des autres organismes présents dans la colonne d'eau, plus particulièrement en période estivale.



Fiche d'identification

**Nom : Les jussies**

*Ludwigia sp.*

**Origine : Amérique de Nord**

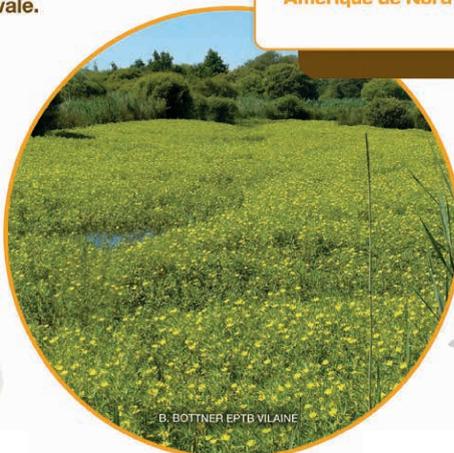


### Et d'autres impacts encore...

**Modification des cycles nutritifs**

**Appauvrissement des paysages**

...



EXOTIQUES & ENVAHISSANTES

# UN RISQUE POUR LA Santé humaine

Plusieurs espèces exotiques envahissantes végétales s'avèrent dangereuses pour la santé humaine, provoquant allergies, brûlures, irritations.

Outre les végétaux, certains animaux invasifs sont aussi vecteurs de maladies, parfois graves pour l'espèce humaine comme pour la faune locale sauvage et domestique.

## Invasions et épidémies

Exemple des **ragondins** qui, outre les dégâts incontestables qu'ils occasionnent dans les rivières et les étangs, ont un rôle actif, comme les rats musqués, dans la propagation de la leptospirose, dont ils peuvent être les vecteurs à la fois pour l'Homme et pour le chien.

Cette maladie infectieuse, se transmet par des bacilles sauvages et se communique par la peau (plaies, égratignures...) et les muqueuses (œil, nez, bouche...), ou encore par absorption d'eau souillée, par les animaux d'élevage, dans des eaux stagnantes.

**D'AUTRES INTRODUCTIONS d'espèces animales peuvent être vecteurs d'épidémies parfois dévastatrices, comme la maladie de Lyme ou la chytridiomycose...**



Fiche d'identification

**Nom : Ambrosie à feuilles d'Armoise**

*Ambrosia artemisiifolia*

**Origine : Amérique du Nord**

Un seul pied d'Ambrosie, peut produire jusqu'à 60.000 graines, qui peuvent conserver leur pouvoir de germination pendant près de 10 ans !

Espèce réglementée



Fiche d'identification

**Nom : Berce du Caucase**

*Heracleum mantegazzianum*

**Origine : Caucase**

La berce du Caucase est une plante annuelle qui produit près de 10 000 graines, avec une capacité de germination de 7 ans.

## Invasions et allergies

Exemple de l'**Ambrosie à feuilles d'Armoise** introduite accidentellement vers les années 1860, avec des semences fourragères, et qui s'est rapidement propagée en France et en Europe. Elle y provoque massivement des allergies, en plus des dégâts sur les cultures. Cette «mauvaise herbe» se répand de plus en plus rapidement sur les milieux perturbés par l'activité humaine : cultures céréalières, friches urbaines, réseaux routiers...

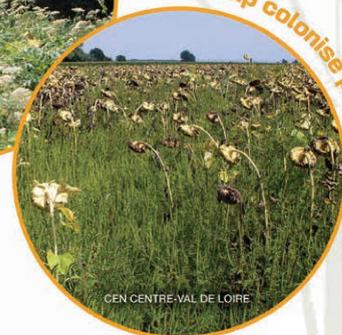
Lors de sa pollinisation, de juillet à fin septembre, l'Ambrosie provoque rhinites, conjonctivites, urticaire, eczéma et crises d'asthme. Selon les régions, 6 à 12% de la population exposée est allergique à son pollen. Pour limiter son expansion, l'Ambrosie fait l'objet d'arrêtés préfectoraux dans plusieurs départements, comme en région Auvergne-Rhône-Alpes, où les plantes doivent être systématiquement détruites, avant la floraison, par arrachage. Cette espèce progresse sur l'ensemble du bassin de la Loire.

Exemple de la **Berce du Caucase** importée comme plante ornementale, appréciée pour son port dressé, elle possède toutes les caractéristiques d'une envahissante, avec des risques sur la santé. Dès son stade de plantule, sa sève photosensibilisante peut provoquer, par contact, des brûlures pouvant aller jusqu'au 2<sup>ème</sup> degré.

Par sa croissance rapide, sa grande taille et son feuillage volumineux, elle forme des peuplements denses et continus qui concurrencent fortement les espèces locales. Un moyen efficace d'empêcher sa dispersion, est de détruire ses inflorescences avant maturité des graines, en coupant, avec les équipements de protection adaptés, les ombelles à la base des tiges.



Berce du Caucase



Champ colonisé par l'Ambrosie

**D'autres plantes ornementales invasives peuvent provoquer coupûres, brûlures et autres allergies...**



Ailante



Herbier de la pampa



Solidage

EXOTIQUES & ENVAHISSANTES

# UNE GÊNE POUR LES *Activités humaines*

La prolifération des espèces végétales invasives porte **préjudice** à l'**économie** et aux **activités humaines** : baisse de rendement de cultures envahies, gênes occasionnées sur les activités de loisirs ou de pêche, envahissements des bords de routes... et coûts de gestion.

Ces impacts potentiels multiples sur les usages, obligent à concevoir des dispositifs de prévention et de gestion en les adaptant aux territoires.

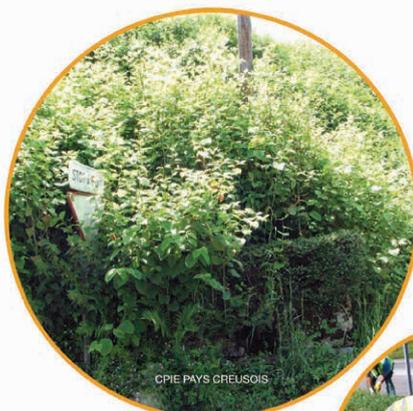
## Entrave à la circulation aquatique

L'envahissement des cours d'eau et des étangs, par certaines espèces aquatiques, comme les jussies (pouvant s'étendre sur plusieurs centaines de mètres), bloque la navigation des bateaux à moteurs, des canoës et autres petites embarcations.

Elles rendent parfois impossible la pratique de la pêche, qu'elle soit sportive, de loisirs, ou professionnelle : inaccessibilité des berges, lancé de canne ou pose de filets impossibles.



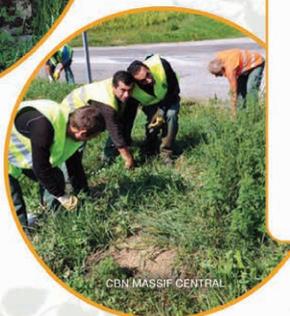
Les espèces invasives qui s'accumulent peuvent perturber gravement la **continuité écologique** des cours d'eau et l'**industrie**, en encombrant voire colmatant les ouvrages hydrauliques : écluses, barrages, centrales hydroélectriques, passes à poissons...



## Perturbations des réseaux routiers

Certaines espèces à fort développement, comme les renouées asiatiques, se propagent de plus en plus le long des réseaux routiers.

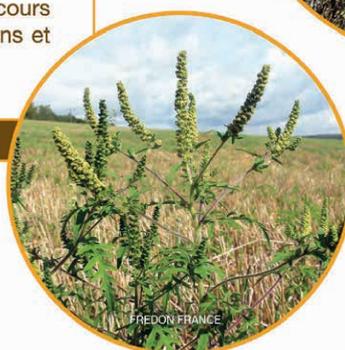
Elles entraînent des risques pour la sécurité routière et nécessitent la mise en place de travaux spécifiques d'élagage ou d'arrachage manuels, afin d'empêcher leur dispersion.



## Atteinte aux activités agricoles et piscicoles

Certaines espèces végétales et animales constituent un risque pour les cultures, comme l'Ambroisie, provoquant des pertes de rendement et des problèmes sanitaires.

D'autres provoquent une diminution, voire une disparition de la faune piscicole autochtone, par asphyxie des cours d'eau, ou par transmission de virus, de champignons et autres parasites.



# COORDINATION DU RÉSEAU DE GESTION *Sur le bassin Loire-Bretagne*

Les invasions biologiques, dont le nombre augmente sans cesse, posent de nombreux problèmes de gestion.

Pour mieux les comprendre et agir, les acteurs du bassin Loire-Bretagne ont créé un groupe de travail composé de partenaires techniques et financiers, de porteurs de projets et d'experts scientifiques associés.

## SE REGROUPER POUR MIEUX SE CONCERTER

Afin de partager des actualités et des méthodes scientifiques et techniques, les membres du réseau se réunissent au sein du groupe de travail espèces exotiques envahissantes Loire-Bretagne. Ce groupe est animé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature. Son objectif est de favoriser la cohérence des actions à l'échelle du bassin.

- ✓ Échanger sur les retours d'expériences
- ✓ Partager les connaissances sur la biologie et l'écologie des espèces invasives
- ✓ Animer un réseau de veille et d'alerte
- ✓ Accompagner les porteurs de projets et les gestionnaires
- ✓ Produire et diffuser des outils techniques et de sensibilisation



## S'ORGANISER POUR MIEUX AGIR

### Les actions des groupes territoriaux

Les actions de ces groupes en régions, départements, ou sous-bassins versants associent des structures techniques, par exemple les Conservatoires d'espaces naturels, Conservatoires botaniques nationaux, CPIE, FREDON, fédérations de pêche... et des organismes publics et des collectivités.

- ✓ Former et accompagner les gestionnaires : collectivités, techniciens de rivière...
- ✓ Inventorier, recueillir les données et améliorer les connaissances
- ✓ Suivre les méthodes de gestion et de lutte

- AGIR
- RÉUNIR
- MUTUALISER
- CARTOGRAPHIER
- COLLECTER
- COMPRENDRE
- ÉCHANGER



# GESTION DES PLANTES

## *Aquatiques et amphibies*

Les espèces exotiques envahissantes touchent tous les milieux du bassin Loire-Bretagne et imposent de **s'adapter et d'innover** pour lutter efficacement. Il est important d'analyser chaque situation afin d'étudier la nécessité d'agir pour répondre aux enjeux définis collectivement. Les **gestionnaires** interviennent en fonction des types de milieux, selon la nature et l'étendue de l'invasion et des exigences réglementaires.

Les interventions sont dites « intégrées » car elles prennent en compte plusieurs aspects de la biodiversité. Elles sont souvent pluriannuelles et combinent fréquemment plusieurs techniques de gestion.

### Exemple de gestion des jussies

**Marais Poitevin**  
canal envahi par la Jussie



**Marais Poitevin**  
canal après travaux d'arrachage



#### Les interventions manuelles

Les interventions manuelles constituent un ensemble de méthodes qui se justifie pleinement sur des milieux sensibles et/ou à petite échelle, en complément ou à la suite d'interventions mécaniques, ou encore en phase d'entretien lors de la reprise des plantes.



L'arrachage manuel



L'arrachage mécanique



#### Les méthodes mécaniques

Les méthodes mécaniques sont réservées à des opérations de restauration de grande envergure.

Ces méthodes sont impactantes pour les milieux naturels et doivent être utilisées de manière raisonnée.

#### PRIORITÉ À LA PRÉVENTION

La lutte curative est très coûteuse et difficile à mettre en œuvre, pourtant de nombreuses plantes exotiques envahissantes « ornementales » sont encore vendues dans les jardinerie.

Aussi, le moyen préventif le plus efficace pour ne pas les propager est encore de ne pas les acheter, ni de les planter !

#### La gestion des déchets

est une phase importante du chantier afin d'éviter tout risque de reprise et de dispersion des végétaux dans l'environnement.

#### L'épandage agricole après broyage

L'enfouissement avec chaulage

Le séchage avant incinération

Le dépôt en déchetterie

Le compostage

La méthanisation

Le faucardage



Le curage



EXOTIQUES & ENVAHISSANTES

# CONTEXTE ET *Réglementation*

Afin de prévenir, réduire et atténuer les effets négatifs de l'introduction et de la propagation d'espèces exotiques envahissantes plusieurs réglementations et documents instaurent un cadre partagé à la gestion des espèces invasives, à l'échelle de l'Union européenne et de la France.

## LA RÉGLEMENTATION

Ces réglementations s'appliquent à tous les publics, particuliers, associations, collectivités, avec des dispositions spécifiques pour certaines activités et pour les établissements de recherche. Les listes des espèces concernées par ces textes sont régulièrement mises à jour pour prendre en compte les nouvelles problématiques et l'évolution des connaissances.

### La réglementation européenne

Le règlement européen relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes (1143/2014, 2014) interdit l'importation, le transport, la commercialisation, la culture, et l'introduction dans l'environnement d'un ensemble d'espèces jugées préoccupantes pour l'Union européenne.



### La réglementation française

La réglementation française relative aux espèces exotiques envahissantes comporte des articles à la fois dans le Code de l'environnement, le Code rural et le Code de la santé publique.



Cette exposition présente quelques-unes des espèces réglementées. Vous pouvez les reconnaître grâce au logo ci-contre.

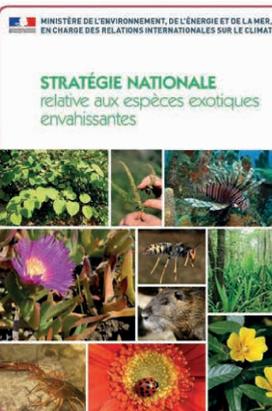


Le Centre de ressources espèces exotiques envahissantes, co-piloté par le Comité français de l'UICN et l'OFB, fournit un appui aux acteurs et contribue à l'amélioration des connaissances et de l'efficacité des actions de prévention et de gestion des espèces exotiques envahissantes. Il met à disposition de nombreuses ressources réglementaires, techniques et scientifiques, ainsi que des actualités locales, nationales et internationales.



## LES STRATÉGIES

La stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes a pour objectif général de renforcer et de structurer l'action collective concernant la prévention et la sensibilisation, la mise en place de dispositifs de surveillance et de réaction rapide, les moyens de gestion sur le long terme et l'amélioration des connaissances.



### Stratégies locales

La stratégie nationale se décline à l'échelle régionale ou territoriale, comme par exemple sur le bassin Loire-Bretagne, en s'adaptant à chaque contexte et aux priorités locales.

